

Le CETA entre l'Union Européenne et le Canada Quels risques pour le porc européen ?

Le traité de libre-échange entre l'UE et le Canada (CETA) va entraîner une libéralisation partielle des échanges de viande de porc. Les analyses montrent qu'il ne faut pas craindre des exportations massives de porc canadien en Europe, mais des arrivées occasionnelles pourraient venir déséquilibrer le marché européen. Si ces produits seront garantis sans ractopamine, leur mode de production ne correspond toutefois pas aux normes européennes (OGM, bien-être...).

Approuvé en octobre 2016, le traité économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada (CETA en anglais, AECG en français) est soumis au Parlement européen en février 2017. Le CETA prévoit une libéralisation quasi-totale des échanges de biens et services, un accès réciproque aux marchés publics, la reconnaissance des normes, la protection des investissements et un dispositif spécifique de résolution des différends.

Ouverture des marchés...

Les droits de douane à l'entrée dans l'UE seront très largement supprimés. Pour les viandes porcines, classées « produit sensible », les droits actuels sont maintenus, mais un contingent tarifaire à droit nul est ouvert pour les pièces réfrigérées, congelées, salées ou saumurées. Par tranches supplémentaires de 12 500 tonnes par an pendant six ans, il s'ajoutera aux 5 549 tonnes déjà existantes pour un total de 80 500 tonnes. Les viandes éligibles à ce contingent doivent provenir d'animaux produits au Canada. En revanche, les autres produits canadiens du porc comme les viandes séchées, fumées et les autres préparations (saucisses, abats...) sont exemptées de droits dès l'entrée en vigueur de l'accord. De l'autre côté, les importations canadiennes de viandes et produits de porcs élevés dans l'UE sont entièrement libéralisées.

... sous conditions

Le Canada et l'UE ont déjà harmonisé leur réglementation sur la désinfection des carcasses à l'abattoir et prévoient une reconnaissance mutuelle de l'agrément des entreprises exportatrices. Les viandes porcines importées dans l'UE du Canada sont soumises à l'interdiction dans l'élevage des facteurs de croissance comme la ractopamine, prévue par la réglementation européenne. Toutefois, l'accord n'introduit aucune limitation au titre des réglementations de l'UE concernant les farines de viandes, les OGM, l'environnement et le bien-être animal.

Selon des informations disponibles sur le marché de gros canadien, la poitrine est actuellement la pièce la mieux valorisée, suivie de l'épaule et de la longe à des niveaux

proches. Le jambon est le moins valorisé mais l'écart se resserre avec la longe. Au sein de l'Europe, malgré quelques différences, la pièce la mieux valorisée est la longe. L'épaule est le plus souvent la moins bien valorisée. Le prix du jambon et de la poitrine sont intermédiaires mais tendent à augmenter ces dernières années, surtout pour la poitrine.

Compétitivité fluctuante

Les écarts entre le prix des pièces exportées par le Canada et échangées au sein de l'UE sont très variables. Ainsi, en 2014 et en 2015, sous l'effet d'une crise sanitaire (DEP), les prix ont été élevés en Amérique du Nord et les pièces canadiennes plus chères que les européennes. Mais en dehors de cette période, la compétitivité canadienne est fréquemment meilleure. L'ensemble jambon/épaule peut y être moins cher de 50 centimes, écart très supérieur au prix du fret maritime, alors qu'il se limite à 20 centimes pour les « autres pièces ». Mais les possibilités de commerce bilatéral dépendent aussi des échanges avec d'autres pays et des prix relatifs. La longe et la poitrine sont très bien valorisées par les Canadiens sur le marché japonais. Les prix moyens des exportations canadiennes vers les Etats-Unis, le Japon ou la Chine sont sensiblement différents, en raison des conditions de marché, mais aussi de la diversité importante de qualité pour un même code tarifaire.

Par ailleurs, les variations du taux de change peuvent ponctuellement générer des différences de plusieurs dizaines de centimes, très supérieures à l'écart des prix sur les deux marchés, constaté à taux inchangé.

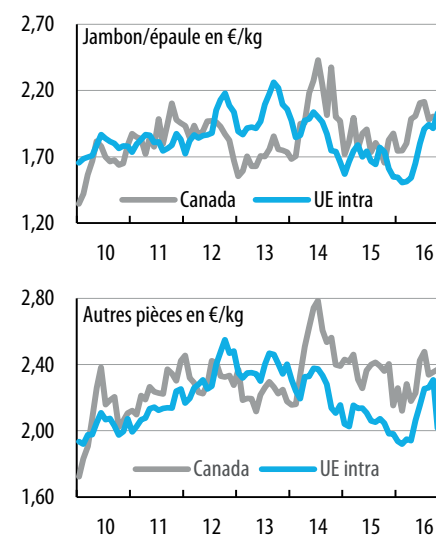
En conclusion, il n'y a pas à craindre une arrivée massive et immédiate de porc canadien

Canada : prix moyen des exportations¹

Moyenne 2010-2015 en €/kg	Jambon et épaule	Autres pièces
Vers USA	1,99	2,53
Vers Japon	3,19	3,34
Vers Chine	1,27	1,13
Toutes destinations	1,83	2,29
Intra-UE	1,85	2,20

(1) Moyenne 2010-2015 ; Source : Ifip d'après GTIS

Comparaison des prix de commerce extérieur (valeurs mensuelles)



Canada = prix moyen toutes destinations ; UE = prix moyen échanges intra ; Source : Ifip d'après douanes

sur le marché européen. Dans un premier temps, le contingent à droit nul reste limité et peu attractif, pour du porc produit sans ractopamine. Le Canada est bien installé aux Etats-Unis et au Japon, dont il ne se détournera pas. Mais une production porcine sans ractopamine va se développer vers d'autres débouchés, et le contingent offert par l'UE va augmenter. Cela devrait éveiller l'intérêt des exportateurs canadiens désireux de diversifier leurs marchés.

Le risque pour l'UE est conjoncturel. Des événements de marché ou monétaires créeront des périodes où la viande canadienne sera compétitive en Europe, en particulier le muscle de jambon ou d'autres matières premières en charcuterie-salaison. Ces événements généreront de la volatilité supplémentaire pour des industries et des éleveurs qui en souffrent déjà.

D'après l'étude « Analyse de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) dans le secteur des produits animaux », réalisée par AgroParisTech, IDELE et l'IFIP, pour le groupe des Verts au Parlement européen et INTERBEV.

Michel Rieu

michel.rieu@ifip.asso.fr